



Coordination Régionale
des Centres de Gestion
d'Occitanie

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

CONCOURS EXTERNE – INTERNE – 3^{ème} CONCOURS

Jeudi 15 mars 2018

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

Une épreuve consistant en l'établissement d'un tableau numérique d'après les éléments fournis aux candidats (durée : une heure ; coefficient 3)

Ce sujet comporte 2 pages

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.
- ♦ La calculatrice, sans imprimante et non programmable est autorisée (l'usage d'ordinateur de poche, de tablette, de téléphone portable comportant des fonctions de calculatrice sont interdits).

↓Sujet↓

ATTENTION

- 1) Dans ce tableau, vous arrondirez le nombre de passagers à la centaine la plus proche. Les pourcentages seront tous donnés avec une précision au centième.
(*le non-respect de ces consignes entraîne la perte des points prévus au barème*)
- 2) Barème de notation : présentation sur 5 points et calculs sur 15 points

Tous les mois l'aéroport de Toulouse Blagnac publie des statistiques concernant son nombre total de passagers décomposé en trafic local (vol national et international au départ ou à l'arrivée de Blagnac) et trafic de transit.

En septembre 2013 l'aéroport de Blagnac compte un total de 683 800 passagers, ce qui représente un trafic local de 677 800 passagers dont 375 400 pour le national.

Très impacté par la grève des pilotes de septembre 2014, le trafic total affiche entre septembre 2014 et septembre 2013 une baisse de 12,21%. Les conséquences de ce mouvement social sont particulièrement sensibles sur le trafic national qui perd 21,42% de ses passagers. Le transit quant à lui affiche une perte de 1/3 de sa fréquentation.

En septembre 2015 le trafic total retrouve des valeurs normales avec une hausse de 2,69% par rapport à 2013. Le trafic national s'établit à 391 200 passagers, soit une croissance de 32,61% par rapport à 2014.

En septembre 2016 le trafic total représente 730 500 passagers et les échanges nationaux sont en hausse de 2,48%. Toutefois, c'est à l'international que la progression est la plus forte avec +6,61%. Le transit en 2016 est à son niveau le plus bas avec 2 200 passagers. En effet, pour cette même catégorie on observait respectivement en 2015 et 2017 une part et deux parts de plus qu'en 2016 pour un total cumulé sur les 3 années de 11 700 passagers.

Enfin, en septembre 2017 le trafic global de l'aéroport Toulouse Blagnac a progressé de 13,8%. L'offre du programme printemps-été des vols a stimulé à nouveau le trafic international avec une hausse de 28,4%, le trafic national progressant quant à lui dans une moindre mesure.

A partir de ces données, vous établirez un tableau numérique faisant apparaître pour les passagers en local (en détaillant le trafic national et international), en transit, ainsi que pour l'ensemble des passagers :

- Les effectifs de septembre pour les 5 années
- Les variations en pourcentage au centième d'une année sur l'autre.

Source : www.toulouse.aeroport.fr « résultats de trafic »